

que le gouvernement a prise et que c'est aussi une mesure judicieuse que le gouvernement actuel prend en modifiant la loi, non seulement de manière à la proroger pendant deux ans, mais de manière à accroître l'aide aux mines d'or de 25 p. 100.

Pour ma part, et je ne suis pas le seul, je crois fermement qu'on finira par hausser le prix de l'or. Si le prix de l'or doit être relevé dans un mois ou deux, dans un an ou deux, mettons, peu importe, le gouvernement se trouvera dans cette situation-ci. Il a plus de 1,200 millions d'or dans les chambres fortes de la Banque du Canada, et si le prix de l'or était augmenté de 50 p. 100 les députés peuvent discerner l'énorme bénéfice que réaliserait le gouvernement canadien comparativement à l'aide très faible qui a été accordée aux mines d'or par le passé. Je comprends la situation. Je sais que si le gouvernement continuait à verser des subventions aux industries, la situation ne serait pas satisfaisante parfois. Je signalerai aux députés que l'industrie elle-même n'aime pas recevoir cette aide. Elle la prend parce qu'elle en a besoin.

J'aimerais qu'un député me nomme une denrée dont le prix n'a pas augmenté au cours des 10 ou 15 dernières années. L'or est le seul produit dont le prix n'a pas augmenté. Loin d'augmenter, il a baissé entre 1948 et 1957. En 1948, le prix de l'or s'établissait à environ \$38 l'once. Le prix de l'or aujourd'hui est inférieur à celui de 1938 à 1947. Je parle ici du prix versé par la Monnaie. Le prix moyen était de \$37.43. Le prix moyen de l'or entre 1948 et 1957 était de \$35.12, accusant une baisse de \$2.31. Le prix moyen de 1955 était de \$34.52. En 1956, il s'est abaissé à \$34.55 et en 1957, à \$33.45 l'once. Pour les six premiers mois de 1958, le prix moyen de l'or par once était de \$34.08. En juin 1958, il était de \$33.67, et ce prix n'a pas varié beaucoup durant le mois de juillet. C'est par conséquent un article dont le prix, non seulement ne s'est pas élevé, mais s'est abaissé. Ainsi, je déclare qu'entre 1948 et aujourd'hui le gouvernement libéral avait raison de verser une aide aux mines d'or.

Nous entendons parfois des personnes, je ne dirais pas irréflechies, mais qui ne s'arrêtent pas à penser aux grandes difficultés qui se posent à l'industrie aurifère prétendre par exemple que les mines d'or ne versent pas les mêmes salaires que les mines de bas métaux. Qu'il me soit permis de dire aux députés que l'industrie aurifère n'a pas été en trop mauvaise posture, même durant ces années de marasme qu'elle a connues. En 1948, le salaire hebdomadaire moyen des mineurs d'or était de \$49.64; la moyenne pour 1957 s'établissait à \$73.30. Nous admettons évidemment que tels salaires hebdomadaires

sont inférieurs à ceux qui sont payés dans les mines de bas métaux; tout de même, il nous faut convenir que l'industrie est en face de nombreuses difficultés. Cette industrie doit concurrencer les mines de bas métaux, non seulement pour obtenir les services des mineurs, mais aussi les services des ingénieurs, techniciens, directeurs et comptables. Les députés savent combien il est difficile de nos jours d'obtenir les services des ingénieurs, géologues et autres spécialistes hautement compétents pour le travail dans les mines.

L'extraction des bas métaux et la production d'autres mines ont énormément augmenté au Canada. En 1957, la valeur globale de la production dépassait 2 milliards de dollars. Les mines d'uranium ont sensiblement accru leur activité. Voilà pourquoi les mines d'or doivent concurrencer les mines de bas métaux, qui engagent des travailleurs moyennant de meilleurs salaires. Cependant, il n'en reste pas moins que plus de la moitié de l'aide qu'a versée le gouvernement aux mines d'or, depuis 1948, a été affectée aux augmentations de salaires. Même si les mines d'or éprouvent actuellement certaines difficultés, elles acquittent cependant de lourds impôts fédéraux, provinciaux et municipaux. On me dit que les impôts versés dans certaines exploitations aurifères dépassent 40 p. 100 de l'aide que ces mines reçoivent du gouvernement fédéral.

L'an dernier, quand elle est venue à Ottawa exposer les difficultés avec lesquelles les mines d'or se trouvent aux prises, l'Association canadienne des exploitants de mines de métaux a fait voir les principales causes du recul important enregistré l'année d'avant et de la situation critique où se trouve actuellement l'industrie des mines d'or:

1. La baisse rapide et constante du prix de l'or à la Monnaie. J'ai signalé que depuis deux ans le prix moyen de l'once d'or est inférieure à \$34.
2. L'augmentation des frais d'exploitation provenant de l'augmentation des salaires de base et du raccourcissement de la semaine de travail. C'est une autre charge que l'industrie de l'extraction de l'or a dû absorber.
3. La perte et la rareté de main-d'œuvre, surtout de mineurs expérimentés, ainsi que de techniciens et d'ingénieurs. J'ai dit tantôt que les mines de bas métaux attirent les meilleurs techniciens parce qu'elles paient des salaires élevés. Il leur manquait des techniciens et des mineurs, et elles venaient dans ma propre circonscription engager des mineurs qui désiraient déménager d'un camp d'extraction d'or vers un camp d'extraction de l'uranium, comme celui de Blind-River.
4. L'association canadienne des mines de métaux a parlé de l'augmentation du prix de